



Siège Social

Pôle Administratif et Sportif

7 Rue André Citroën

31130 – BALMA

Contacts 05 61 48 83 37

Pôle Financier

47 ter, rue de l'Ancienne Porte Neuve
11100 – NARBONNE

Contacts 04 68 75 31 04

ligue@badocc.org

<https://www.badocc.org/>

Association déclarée

Régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la FFBaD

SIREN 413 462 854

Code APE 9312 Z

www.sportminedor.com
contact@sportminedor.com Tél: 04 94 21 65 73**BUREAU****3/22-23**Présentiel à Manduel
en parallèle du
Championnat Régional Jeunes 2023**Samedi 18 mars 2023****Membres** : Jean-François ANINAT, Christophe FAULMANN, Christian PRIVAT,**Invités** : David ANGELATS, Clément TISSIER,**Salariés** : François DURIER, Yannick GARNIER,**Excusés** : Gilles CASTILLON, Fayza ZIOUECHE.**Votants : 3/5 membres du Bureau***Table des Matières***0.Approbation du CR – B2 du samedi 14 janvier 2023 1**

1.	Communication du Président 1	1
1.1.....	Semaine Olympique et Paralympique (SOP)	1
1.2.....	Bourses CROS	1
1.3.....	Événement Airbad	1
1.4.....	Temps d'échange FFBaD - Conseil des Présidents de Ligue (CPL)	1
2.	Secteur ADMINISTRATIF 2	2
2.1.....	Réforme des textes fédéraux	2
2.2.....	Représentation de la Ligue à l'AG fédérale	2
2.3.....	Règlement Intérieur	2
3.	Secteur FINANCES 2	2
3.1.....	Versement du Dialogue de Gestion (DG)	2
3.2.....	Clôture des comptes 2022	2
3.3.....	Proposition d'un nouveau principe comptable	2
3.4.....	Locaux de Narbonne	3
3.5.....	Budget prévisionnel 2023	3
4.	Secteur Développement 4	4
4.1.....	Dialogue de Gestion (DG) – bilan	4
4.2.....	Présence des représentants de comités à l'AG Ligue	4
4.3.....	Commission Sport Santé : Recenser – Communiquer – Former	4
4.4.....	Équipement Airbadminton	5
5.	Secteur VIE SPORTIVE 5	5
5.1.....	Candidature Championnats de France	5
5.2.....	Commission compétitions individuelles et jeunes/haut-niveau	5
5.3.....	CLOT : mise à jour du fichier des OT	5
5.4.....	Informations diverses	6
6.	Secteur POLE RESSOURCES 6	6
6.1.....	« Rendez-Vous du Bad »	6
6.2.....	Augmentation du prix des packs de formation	6

0. Approbation du CR – B2 du samedi 14 janvier 2023

VOTE 1 // POUR 3/3 voix

Le compte rendu du Bureau 2 est adopté à l'unanimité.

1. Communication du Président

1.1. Semaine Olympique et Paralympique (SOP)

La SOP est prévue du 3 au 8 avril 2023, la semaine suivant le Championnat Régional Vétérans à Gourdon (46). La Ligue a proposé aux clubs locaux de s'investir dans un projet, 3 clubs ont aujourd'hui répondu (Albi, Narbonne et Saint-Orens). La Ligue a envoyé des questionnaires et jeux pour présenter les Jeux au travers de 5 fiches actions sur les thèmes de l'inclusion (thématique support), des valeurs de l'olympisme, de la citoyenneté, des villes et des drapeaux, et du Para-Sport/Para-Badminton. L'objectif est d'intervenir auprès des scolaires.

1.2. Bourses CROS

Le CROS Occitanie souhaite monter une fondation pour constituer des bourses sur la base du sponsoring et du mécénat. Une partie sera dévolue aux équipements, une autre servira à financer les athlètes du territoire. Il n'y a pas encore de procédure établie pour obtenir ces bourses. Elles seront disponibles pour des sportifs déjà listés, mais également pour les sportifs en devenir. Certains sportifs Para-Badminton occitans pourraient être concernés (David TOUPE, Fabien MORAT, Maxime GREBOVAL) ainsi qu'Arthur WAKHEVITSCH.

1.3. Événement Airbad

A l'initiative de André LAFENETRE, le magazine « Sport Région » va être relancé. Il a également informé le Président, lors d'une réunion du « Club des 50 », qu'il allait organiser une étape du Circuit Européen U21 de Beach Volley du 7 au 9 juillet 2023 à la salle des machines de Montaudran. Il a proposé de planifier une animation Airbadminton en parallèle sur 2 ou 3 terrains (initiation, exhibition, mini tournoi, ...). Il serait intéressant de voir avec Nicolas GALTIER s'il est possible d'organiser une exhibition avec des joueurs de haut-niveau, voire une étape du circuit national Airbadminton (similaire à Utrecht).

1.4. Temps d'échange FFbAD - Conseil des Présidents de Ligue (CPL)

Le Président revient sur le temps d'échange entre la FFbAD et le CPL.

- Statistiques sur la dynamique de prise de licences : la Ligue Occitanie se classe première en création de clubs sur la dernière saison. Le nombre de licenciés remonte suite à la période covid, pour dépasser le record précédent.
- Orientations de communication 2023/2024 : idée d'uniformiser la communication sur le territoire en appliquant le même le format aux logos des clubs, comités et ligues.
- Fondation : la fondation n'a pas avancé comme espéré.
- Dialogue de gestion : présentation des chiffres du DG 2022, la Ligue Occitanie est une des Ligues qui touchera le plus (28 186€). Les indicateurs pour le DG 2023 ne sont pas encore connus.



2. Secteur ADMINISTRATIF

2.1. Réforme des textes fédéraux

Les réformes doivent être validées par le Centre de Droits et d'Economie du Sport (CDES) et le Ministère. Aujourd'hui, la FFBaD est en attente d'un retour du CDES. Les réformes seront présentées et votées en Assemblée Générale. Le Badminton fait toujours face à un manque de dirigeants.

2.2. Représentation de la Ligue à l'AG fédérale

L'AG de la FFBaD est prévue les 13 et 14 mai 2023. 8 délégués (avec une procuration pour le Président) seront présents et porteront les 50 voix allouées à la Ligue : Christophe FAULMANN, Jean-François ANINAT, Gilles CASTILLON, Marcel MAUREL, Christian PRIVAT, Eric CHARNIER, Florent CHAYET et David ANGELATS.

2.3. Règlement Intérieur

Le Secrétaire Général propose 2 modifications :

- Actuellement, seul le Bureau et le CA peuvent se réunir en distanciel. Le Secrétaire Général pose la question pour l'AG afin de faire face à la difficulté d'obtenir le quorum à chaque édition. Il propose d'autoriser la tenue de l'AG reconduite - *convocation au moins 15 jours après l'AG initiale en cas d'absence de quorum et ne nécessitant plus le quorum* - en distanciel, dans le cas où la première AG serait reportée.
- LoBR : aujourd'hui, la Ligue doit éditer 3 LoBR alors que 2 suffiraient. Proposition du Secrétaire Général de réduire le nombre de LoBR à 2 par saison.

Ces propositions seront soumises au vote du CA le 15 avril 2023.

3. Secteur FINANCES

3.1. Versement du Dialogue de Gestion (DG)

La part variable a été annoncée. Elle est suffisante pour appliquer le fonctionnement voté lors du précédent CA. La Ligue conserve le supplément (7 000€ pour 2022). Cette information sera transmise au CA et cette somme sera prise en compte pour la clôture des comptes 2022.

3.2. Clôture des comptes 2022

Toutes les écritures comptables ne sont pas entrées et affinées, le résultat n'est donc pas définitif. Le résultat à ce jour est de - 61 000€ mais il reste incertain car certaines subventions et dépenses n'ont pas encore été prises en compte. A l'avenir et afin de faciliter la vérification des comptes, Clément TISSIER souhaite mettre en place un suivi plus régulier, a minima tous les 3 mois du budget de chaque secteur. Cela passera par l'utilisation de nouveaux outils comptables (calibreuse, logiciel spécialisé, ...).

3.3. Proposition d'un nouveau principe comptable

Aujourd'hui beaucoup de clubs et comités font des virements en double. Il y a 2 à 3 demandes de remboursements par semaines. Cette vérification prend donc beaucoup de temps à Jean-Maurice GASTAL.

Sur proposition de Clément TISSIER, un mail va être envoyé aux dirigeants pour les informer sur la procédure en leur demandant de faire attention aux doubles virements après réception de factures. Ces factures vont être intégrées au logiciel CEGID pour limiter ces doublons et gagner du temps à l'avenir.



3.4. Locaux de Narbonne

Le prêt pour l'achat des locaux de Narbonne sera clôturé en septembre 2024 (666€/mois).

Le groupe de travail désigné pour réfléchir à l'avenir des locaux de Narbonne compare les 4 options possibles :

- Vente : Clément TISSIER ne préconise pas cette option car la Ligue n'a pas besoin d'une rentrée d'argent conséquente pour renflouer sa Trésorerie. En comptant le prêt, les locaux ont coûté 87 000€ à la Ligue. Le coût de revente est estimé à 120 000€. Problématique de relogement des salariés de la Ligue.
- Location partielle : séparation des locaux en 2, une partie Ligue, une autre en location. Nécessite des travaux. Estimation locative 600€/mois. Il n'est pas nécessaire de reloger les salariés.
- Location totale : besoin de reloger les salariés. Estimation locative 1 200€/mois.
- Laisser tel quel.

L'option de rénover en appartement est compliquée car elle nécessite l'accord de la mairie. L'option d'un bail professionnel est plus intéressante car il sera plus facile de trouver un locataire.

3.5. Budget prévisionnel 2023

Les commissions sont revenues sur la première version de leurs budgets prévisionnels car le prévisionnel total était trop élevé. Cependant, les deuxièmes versions manquent d'explications, ce qui rend difficile pour la Trésorerie la compréhension de ces budgets et par conséquent la répartition du budget global.

Aujourd'hui, le budget prévisionnel est déficitaire et, malgré les efforts de minoration des commissions, reste déficitaire. De plus, de nouveaux projets sont développés ce qui accentue ce déficit, il est donc nécessaire de surveiller de près ces budgets. Comme le bilan 2022 n'est pas encore terminé, il est impossible de comparer le prévisionnel 2022 au réalisé, donc impossible de savoir si le réalisé de la Ligue et des commissions est cohérent par rapport au prévisionnel. Clément TISSIER souhaiterait isoler le fonctionnement général des actions exceptionnelles pour les prochaines saisons et détailler davantage les budgets, ce qui permettrait une lecture plus claire des finances de la Ligue afin de pouvoir limiter les budgets sur des actions spécifiques si nécessaire. 2023 sera soumis à une attention particulière des salariés aux dépenses non-nécessaires au fonctionnement général. Dès 2024, les budgets prévisionnels seront établis en se détachant du budget réalisé l'année précédente et davantage expliqués.

En conséquence de ce déficit prévu sur 2023, il devient nécessaire d'augmenter certains tarifs de la Ligue, notamment pour les formations et les compétitions.

Une calibreuse construite par Clément TISSIER permettra de se projeter.

Clément TISSIER souhaiterait également à terme simplifier le fonctionnement des notes de frais et modifier certaines procédures comptables.



4. Secteur Développement

4.1. Dialogue de Gestion (DG) – bilan

7 comités sont aujourd'hui positionnés sur le DG (12, 30, 32-65, 34, 46, 66, 81). Beaucoup de comités ont choisi l'axe 1 et l'axe 3 et se sont aperçus qu'un effort de structuration était nécessaire sur leurs territoires. Moins se sont positionnés sur l'axe 2 car les relations avec les organes du sport de l'Education Nationale (UNSS, UGSEL, ...) sont à construire en partant de zéro.

Dorénavant, le suivi s'effectuera la plupart du temps en visioconférence pour limiter les déplacements.

Le Vice-Président responsable du secteur souligne la bonne volonté des comités et le bon fonctionnement avec Roxane VENUTI. Le Président les remercie tous les deux pour leur investissement auprès des comités.

Attention à la limite de l'axe 1, la création de clubs implique de développer l'encadrement professionnel ou bénévole pour assurer une stabilité.

4.2. Présence des représentants de comités à l'AG Ligue

Que faire pour motiver les délégués des comités à venir à l'AG de la Ligue ? Sanction contre les comités qui n'ont pas le quorum, ou valorisation des acteurs présents ?

Après échanges, le Bureau privilégie aujourd'hui la valorisation des acteurs présents (lots d'accueil pour les participants, journée conviviale) et la création de liens avec les comités avant la répression financière pour les comités absents ou en trop faible effectif.

4.3. Commission Sport Santé : Recenser – Communiquer – Former

La commission s'est réactivée après le CDF Parabadminton à Saint-Orens et l'intégration de Myriam DE FAVERI. Une réunion en distanciel est organisée toutes les 2 à 3 semaines pour avancer sur les projets en cours. La commission a repéré tous les encadrants de clubs listés sur Poona (désignés par les clubs). En préparation du webinar 'Colosse au Pied d'Argile' à venir, une campagne d'information va être lancée à l'intention des encadrants listés et des Présidents de clubs disposant d'une école jeune (~130). L'objectif est de sensibiliser et d'alerter avant de former grâce aux webinaires.

Si les webinaires de sensibilisation ont lieu avant l'AG, alors l'association n'interviendra pas sur l'AG car elle aura déjà touché les personnes ciblées. Au contraire, si cette étape prend trop de temps, l'association pourrait intervenir le 3 juin 2023.

Parallèlement à cela, la commission cherche à faire évoluer les choses au niveau fédéral. Aujourd'hui, les personnes qui encadrent sans avoir de licences (parents de jeunes, etc...) ne sont pas recensées et ne passent donc pas par le processus d'honorabilité. Plusieurs solutions sont envisageables pour pallier cela (documents d'honorabilité à faire signer à la main par tous les encadrants non licenciés, possibilité de déclarer sur Poona tout encadrant non-licencié, création d'une licence spécifique encadrant non pratiquant, etc...). La FFBaD a été sollicitée à ce sujet, notamment pour les problématiques d'ordre juridique. La commission attend une réponse et souhaiterait positionner la Ligue comme Ligue pilote d'un éventuel projet à portée nationale.

Il est par ailleurs nécessaire de communiquer davantage sur la nécessité de déclarer les encadrants, licenciés dans un premier temps, sur Poona, car encore trop ne le sont pas.

Les webinaires et interventions de l'association 'Colosse au Pied d'Argile' entrent dans le dossier ANS.



4.4. Equipement Airbadminton

La FFBaD a signé une convention avec l'ANS dans le cadre des '5 000 équipements' pour l'installation sur le territoire de 50 terrains mobiles de Airbadminton, avec une prise en charge à 100% par l'ANS. Le projet avance doucement et descend vers les clubs porteurs. Après sondage, la Ligue s'était positionnée sur 12 terrains mobiles mais seuls 4 ont atteint l'état de projet.

Le projet prenant du temps, la FFBaD a cherché à baisser le nombre de terrains commandés à 25, mais l'ANS a refusé. Un délai de 2 ans a été accordé pour atteindre les objectifs fixés.

Par ailleurs, le club de Castres a mobilisé sa mairie pour la création de 6 terrains pérennes (4 sables et 2 dalles) toujours dans le cadre des '5 000 équipements', financés à hauteur de 50% à 80% par l'ANS (à définir), le reste étant à charge du porteur de projet.

5. Secteur VIE SPORTIVE

5.1. Candidature Championnats de France

La FFBaD a lancé plusieurs appels à candidatures pour 2024 et 2025 pour l'organisation de compétitions fédérales. Les dates sont connues pour 3 d'entre elles (CDF 2024 Para-Badminton, Vétérans et Jeunes) : <https://www.ffbad.org/competitions/organiser-un-championnat/>.

Sur proposition du Vice-Président responsable du Développement, les élus échangent sur une possible candidature de la Ligue.

Les membres du bureau proposent de candidater pour un championnat de la saison 2024/2025, de préférence le CDF Individuel, sous réserve d'un investissement commun entre le club accueil (anime), le comité (porte) et la Ligue (soutient).

5.2. Commission compétitions individuelles et jeunes/haut-niveau

Différents acteurs des compétitions régionales ont été contactés afin d'échanger sur l'avenir de ces compétitions et d'intégrer les commissions dédiées à ces problématiques. Les personnes intéressées vont se répartir entre les commissions 'compétitions individuelles' et 'jeunes/haut-niveau', leurs candidatures seront soumises à l'approbation du CA prochainement. Les principaux axes de réflexion concerneront la charge d'organisation des clubs (refonte des cahiers des charges) et les finances des compétitions, la Ligue étant de plus en plus déficitaire (a minima -12 000€ prévus pour 2023 contre -8 500€ auparavant en raison notamment de l'augmentation du nombre d'OT par événement). Une augmentation de la rémunération des OT sur les compétitions régionales est par ailleurs envisagée. L'objectif serait d'harmoniser l'organisation des différentes compétitions, aujourd'hui sous deux formats : étape du circuit (majoritairement déficitaire) et championnat.

5.3. CLOT : mise à jour du fichier des OT

La CLOT a listé puis contacté les Officiels Techniques ne remplissant pas les quotas d'activité imposés par la fédération pour conserver leurs fonctions d'une saison à l'autre. Parmi les concernés, il ne s'agit parfois que d'un oubli de transmission de leur fiche d'activité, mais certains ont fait part de leur volonté d'être d'ores et déjà retirés des listes d'OT occitans. Pour ceux qui ne remplissaient pas les quotas mais qui souhaitaient conserver leurs fonctions, un courrier de rappel leur a été transmis. A partir de la saison prochaine, une non-conformité entraînera une rétrogradation voire un passage au statut inactif. Il sera alors nécessaire de repasser les examens pour récupérer les grades perdus.



5.4. Informations diverses

- Championnat en entreprises (CORPO)

Le CORPO se relance après les difficultés liées à la crise sanitaire. Une soirée est prévue le 22 mars prochain dans les locaux de LIEBHERR-AEROSPACE pour accueillir de potentielles nouvelles équipes après que Anne-Sophie BIEULES ait pris contact avec d'autres entreprises.

Une réforme des inscriptions sous forme de mécénat est en réflexion pour les saisons à venir.

6. Secteur POLE RESSOURCES

6.1. « Rendez-Vous du Bad »

David ANGELATS a été contacté par Thierry STEMPEL qui souhaite mettre en place des conférences afin de présenter les bonnes idées et bonnes pratiques du badminton français. Ces « Rendez-Vous du Bad » en sont encore à l'état de projet.

La Ligue ne souhaite pas porter le projet, mais pourrait s'investir de manière ponctuelle.

6.2. Augmentation du prix des packs de formation

La commission Formation réfléchit à l'augmentation du tarif des packs de formations, notamment d'OT, afin d'équilibrer le budget du secteur actuellement largement déficitaire. Des propositions seront faites dans les mois à venir.

La calibreuse proposée par Clément TISSIER permettra de calculer les augmentations nécessaires pour stabiliser le budget Formation.

Le Président remercie les membres présents, qui participeront le lendemain à une rencontre avec les dirigeants de clubs présents ce week-end à Manduel pour le Championnat Régional Jeunes.

Président

Christophe FAULMANN



Secrétaire Général

Jean-François ANINAT

